



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'ÉQUIPE DE CORRIDOR APPALACHIEN CÉLÈBRE UNE ANNÉE 2019-2020 RICHE EN ACCOMPLISSEMENTS



Les employés de Corridor appalachien devant leurs nouveaux bureaux situés à Eastman.

Eastman, Québec (1 octobre 2020) – Corridor appalachien a tenu son assemblée générale samedi dernier pour présenter son rapport annuel 2019-2020 et célébrer plusieurs accomplissements réalisés au cours de la dernière année fiscale.

« Bien que le monde tourne au ralenti dans le moment, il n'en est rien pour notre équipe, » a souligné Marie-José Auclair, présidente du conseil d'administration de Corridor appalachien à l'occasion de la conférence tenue en formule virtuelle. « Tout au cours de l'année fiscale qui s'est conclue à la fin mars et malgré la situation exceptionnelle, nous avons déployé tous les efforts pour faire cheminer notre mission, soit de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. »

FAITS SAILLANTS

En 2019-2020, les efforts de Corridor appalachien, en collaboration avec plusieurs de ses partenaires, ont permis d'ajouter 699 hectares d'aires protégées à perpétuité sur son territoire d'action. En incluant les aires protégées de tenure publique, la couverture totale des aires protégées sur le territoire d'action de Corridor appalachien est ainsi passé de 7,4 à 7,6% par rapport à l'an dernier.



« La concrétisation de neuf projets d'acquisition de terrains – dont celle du mont Foster - en plus de 20 projets d'évaluations écologiques et huit projets d'acquisition de connaissances écologiques ne sont que quelques-uns des faits saillants de notre année 2019-2020, », a ajouté Mélanie Lelièvre, directrice générale de Corridor appalachien. « Je suis fière de notre équipe qui continue à faire avancer notre mission de conservation et de mise en valeur de notre précieux territoire d'action au profit de l'environnement et des collectivités présentes et futures. »

L'année 2019-2020 s'est soldée avec des revenus et dépenses équilibrés de trois millions de dollars dont près de 70% ont été alloués à des activités d'acquisition d'aires protégées. Corridor appalachien a aussi réalisé et investi dans les projets suivants :

- Réalisation de huit projets d'acquisition de connaissances écologiques dont certaines concernent des espèces en situation précaire;
- Gestion et surveillance de la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes (RNMV) qui s'étend sur plus de 70 km²;
- Amélioration des sentiers et des infrastructures de randonnée au mont Foster et dans le secteur du Mont Singer;
- Surveillance et gestion de 55 propriétés protégées;
- Soutien à ses 17 membres affiliés par l'entremise de services de consultations, de planification commune de projets de conservation et d'activités de formation.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Pour la réalisation de ces projets, Corridor appalachien remercie ses 17 membres affiliés régionaux, son partenaire national, Conservation de la nature Canada, ses bailleurs de fonds (Gouvernement du Canada, Gouvernement du Québec, Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR Estrie), Conservation de la Nature Canada, Sweet Water Trust, U.S. Fish & Wildlife Service, Fondation de la faune du Québec (FFQ), Fondation Echo, Fondation TD des Amis de l'Environnement, Protection des oiseaux Québec, Wildlife Acoustics, Rando Québec, Municipalités de Bolton-Est, Stukely-Sud, Bolton-Ouest, Canton d'Orford et Austin) ainsi que plusieurs donateurs pour leur généreux soutien.

Corridor appalachien remercie aussi ses membres du conseil d'administration pour 2019-2020 :

- Marie-José Auclair, Présidente
- Gilles DuSablou, Vice-président
- Robert Benoit, Trésorier
- Louise Gratton, Secrétaire
- Michel Boivin, Administrateur
- Michel Bélanger, Administrateur
- Luc Dumouchel, Administrateur
- Marie-Claire Planet, Déléguée des membres affiliés de l'ouest du territoire
- Françoise Bricault, Déléguée des membres affiliés de l'est du territoire



REGARD VERS 2020-2021

L'année 2020-2021 étant déjà entamée, l'organisme anticipe poursuivre sur sa lancée pour conclure de nouveaux projets d'acquisition d'envergure et d'autres réalisations positives en matière de conservation et mise en valeur de divers sites.

Les activités de Corridor appalachien s'annoncent fructueuses avec la récente allocation d'une [subvention de 13 millions de dollars du Gouvernement du Québec](#) par l'entremise du Projet de partenariat pour les milieux naturels (PPMN) et pour laquelle l'organisme recevra 1,8 millions sur trois ans pour de nouveaux projets de conservation.

Au-delà de ses activités de protection de la biodiversité, Corridor appalachien espère bénéficier des prochains mois pour boucler sa campagne de financement visant à amasser 150 000 dollars pour le financement de l'achat de ses nouveaux bureaux à Eastman.

Au niveau de la gouvernance, tous les membres du conseil vont poursuivre leurs engagements pour encore deux ans afin d'assurer une stabilité à l'organisation.

« Le contexte actuel sanitaire nous rappelle l'importance cruciale d'un environnement sain et d'écosystèmes de qualité. Le travail de l'équipe de Corridor appalachien et de nos partenaires est d'autant plus essentiel afin de continuer à protéger et mettre en valeur nos milieux naturels qui sont d'autant plus sollicités et fragilisés, » a précisé madame Lelièvre.

« En travaillant stratégiquement et de concert avec toutes les parties prenantes qui ont l'environnement à cœur, nous pouvons avoir un impact concret et durable sur notre magnifique région. J'ai confiance que nous avons les outils et surtout une volonté collective pour bâtir sur nos succès de l'an dernier, » « Notre organisme jouie d'une grande crédibilité et surtout, d'un appui indéfectible de nos communautés. » a-t-elle ajouté.

[Le rapport annuel 2019-2020 de Corridor appalachien est disponible \[ici\]\(#\).](#)

À PROPOS

Corridor appalachien

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif créé en 2002, qui a pour mission de protéger les milieux naturels de la région des Appalaches du sud du Québec. Par la mise en œuvre de sa stratégie de conservation transfrontalière, Corridor appalachien procure aux collectivités locales les moyens de maintenir et de restaurer un cadre de vie qui respecte l'écologie de la région, dans une perspective de développement durable. L'étendue des aires protégées par Corridor appalachien et ses partenaires de la région est maintenant de 14 425 hectares. corridorappalachien.ca



Pour de plus amples renseignements:

Marie-Hélène Thibeault

Coordonnatrice des communications et philanthropie

Corridor appalachien

579-488-6670

marie-helene.thibeault@corridorappalachien.ca

www.corridorappalachien.ca